



N° d'imprimé : F068182426

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

26/01/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26031844

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

25/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S059F508

(9) RAISON SOCIALE :
HDF CT(3) COORDONNÉES :
141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE
59113 SECLIN
03.20.62.83.35

Défaillances majeures

- 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé (AVG,AVD)
 2.1.5.g.2. DIRECTION ASSISTÉE : Endommagement ou corrosion excessive de câbles ou de flexibles (AV)
 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (D)
 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (AVD)
 4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (D)
 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (AVG,AVD,ARG,ARD)
 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AVD)
 6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (ARD)
 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute (AVD)
 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Défaillances mineures

- 1.1.12.b.1. FLEXIBLES DE FREINS : Endommagement, points de friction, flexibles torsadés ou trop courts (AVD,ARD)
 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (AVG,AVD)
 1.1.13.d.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré (AVG)
 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (ARG,ARD)
 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux (AV)
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G,D)
 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)
 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse (AVD)
 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEÉ, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
 6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (G,C,D,AR)

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >>

N° D'AGREMENT : 062S1345

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

FS-141-HE (F) 11-12-2020 28-08-2020

Marque

Désignation commerciale

CITROËN

JUMPER

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF7YBBNFB12M07167

N1

CTTE

Type/CNIT

Énergie

N10CTRCT073T909

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

151084

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+1.7m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		0%			4%	
Forces verticales		1335daN			848daN	
Frein de service						
Forces de freinage	533daN		540daN	268daN	267daN	
Déséquilibre (<20%)		2%		1%		
Force de freinage (efficacité)	533daN		540daN	268daN	267daN	
Taux d'efficacité (>=50%)				73%		
Frein de stationnement					21%	
Taux d'efficacité (>=18%)						
Opacité des fumées (0.51m ⁻¹) C1:<0.10 C2:<0.10						
Feux croisement (-2.5% à -0.5%)	G:-0.7%		D: %			
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	G:-0.1%		D:+0.8%			

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE